

B.E.P Finition

Epreuve EP 2 (écrite)

ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE

Durée de l'épreuve : 4 h

Coefficient 6

Dossier ressources

Ce dossier comprend 5 documents :

- . Extrait du DTU 59 . 1 page 2 /6
- . Extrait du DTU 59 . 1 et 59 . 4 page 3 /6
- . Les fiches techniques Matastral et Nylorex page 4/ 6
- . Les fiches techniques GO et Cétabois page 5/ 6
- . Extrait document INRS : Le risque chimique page 6 /6

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE	Coeff	6
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements		Epreuve	EP 2	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	1 / 6

EXTRAIT DU DTU 59.1

Tableau 2 : Cloisons et doublages en panneaux ou carreaux de plâtre lisse
[3 m² à 8 m² et panneau hauteur d'étage conformes à la norme NF P 72-301 exécutés suivant les prescriptions de la norme NF P 72-202 (Référence-DTU 25.31) et aux Avis Techniques] et plafonds et autres ouvrages en staff (conformes à la norme NF P 73-301 et exécutés suivant les prescriptions de la norme NF P 73-201 (Référence DTU 25.51)) — Travaux intérieurs

Subjectile	État de finition recherché ¹⁾			Brossage métallique	Époussetage	Impression ²⁾	Rebouchage	Enduit non repassé ³⁾	Enduit repassé ³⁾	Ponçage Époussetage	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant ^{*)}										
Paravent lisse	Finition C				X	X							X
	Finition B			X	X	X	X	X		X	X		X
	Finition A			X	X	X	X		X	X	X	X	X

Tableau 1 : Enduits en plâtre à base de gypse naturel — Travaux intérieurs
[exécutés suivant prescriptions de la norme NF P 71-201 (Référence DTU 25.1)]

Mode d'exécution du subjectile	État de finition recherché ¹⁾			Égrenage	Époussetage	Impression ²⁾	Rebouchage ³⁾	Ratissage ³⁾	Enduit non repassé ³⁾	Enduit repassé ³⁾	Ponçage Époussetage	Couche intermédiaire	Révision	Couche de finition
	Mat	Satiné	Brillant ^{*)}											
Enduit en plâtre lissé (voir 5.2)	Finition C				X	X								X
	Finition B				X	X	X		X		X	X		X
	Finition A				X	X	X			X	X	X	X	X
Enduit en plâtre coupé (voir 5.2)	Finition C			X	X	X								X
	Finition B			X	X	X	X	X	X		X	X		X
	Finition A			X	X	X	X	X		X	X	X	X	X

Tableau 15 : Subjectiles bois et dérivés — Travaux extérieurs (vernis et lasure)

Subjectiles bois admis (voir 5.6)	Qualité de surface	Vernis ^{1) 4)}							Lasure ⁴⁾							
		État de finition recherché		Brossage	Impression ²⁾	Ponçage	Vernis première couche	Ponçage	Vernis deuxième couche	Qualité de surface	État de finition recherché		Brossage	Impression ²⁾	Couche intermédiaire	Couche de finition
		Satiné	Brillant								Mat	Satiné				
Bois massif Contreplaqué ⁵⁾	Poncé	Finition B		X	X		X	X	X	Sciage propre ou rabotage ou poncé au gros grain	Finition C ³⁾		X	X	X	X
		Finition A		X	X	X	X	X	X							

Tableau 13 : Subjectiles bois et dérivés — Travaux intérieurs (vernis et lasure)

Subjectiles admis (voir 5.6)	Qualité de surface	Vernis									Lasure ⁵⁾							
		État de finition recherché			Brossage	Impression ²⁾	Ponçage	Rebouchage	Couche intermédiaire	Ponçage entre couches	Couche de finition	Qualité de surface	État de finition recherché		Brossage	Impression ^{3) 4)}	Couche intermédiaire	Couche de finition
		Mat	Satiné	Brillant ^{*)}									Mat	Satiné				
Bois massif	Raboté ¹⁾ et/ou poncé	Finition C			X	X					X	Sciage ¹⁾ propre	Finition C		X	X		X
Bois massif Contreplaqué (MDF) ⁵⁾	Poncé	Finition C			X	X					X			Finition C		X	X	
		Finition B			X	X	X		X		X		Finition B		X	X		X
		Finition A				X	X	X	X	X	X		Finition A		X	X	X	X
Panneaux plaqués ou de particules		Finition C			X	X					X	Raboté ou poncé	Finition C		X	X		X
Panneaux de fibres durs		Finition C			X	X					X			Finition C		X	X	

6 Exécution des travaux de peinture

6.1 Conditions minimales d'intervention

Les ouvrages de peinture, vernis, enduits et préparations assimilées ne sont exécutés que sur des subjectiles propres et dépoussiérés, répondant aux prescriptions les concernant, à l'article 5.

Ils ne sont jamais exécutés en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, ni non plus, de façon générale, dans des conditions activant anormalement le séchage (vent, soleil, etc.).

En outre :

— en travaux extérieurs, la température ambiante ainsi que celle du subjectile ne devront pas être inférieure à + 5 °C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % HR. En zone exposée, les teintes sombres sont à proscrire sur tous supports (coefficient d'absorption solaire > 0,7) ;

NOTE

D'une façon générale, on a constaté que les revêtements ayant un indice de luminance lumineuse Y supérieur à 35 % présentent un coefficient d'absorption du rayonnement solaire inférieur à 0,7, bien qu'il n'existe pas de relation physique entre les deux valeurs.

— et en travaux intérieurs et pour toute finition brillante ou satinée de peinture ou de vernis, les conditions requises sont :

- température supérieure à + 8 °C ;
- hygrométrie inférieure à 65 % HR.

6.2.3 Prescriptions de classement de finition par nature de subjectile

En l'absence de précision aux OPM, l'état de finition B est retenu.

6.2.3.1 Prescriptions de classement de finition sur subjectiles : enduits de plâtre intérieurs, supports à base de liants hydrauliques et de maçonnerie, béton cellulaire autoclavé, éléments définis aux paragraphes 5.4 et 5.5

6.2.3.1.1 Finition C

Le film de peinture couvre le subjectile.

Il lui apporte un coloris, mais l'état de finition reflète celui du subjectile.

La finition C est d'aspect poché.

6.2.3.1.2 Finition B

La planéité générale initiale n'est pas modifiée.

Les altérations accidentelles sont corrigées.

La finition B est d'aspect poché.

Quelques défauts d'épiderme et quelques traces d'outils d'application sont admis.

6.2.3.1.3 Finition A

La planéité finale est satisfaisante. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires. En extérieur sur maçonneries, les travaux de ragréage éventuels ne sont pas du ressort du peintre.

De faibles défauts d'aspect sont tolérés.

L'aspect d'ensemble est uniforme, soit légèrement poché, soit lisse.

Le rechapissage ne présente pas d'irrégularités (ni détrempe, ni saignement, ni remontées).

6.2.3.2 Prescription de classement de finition sur subjectiles bois

Les ouvrages neufs extérieurs en bois nécessitent impérativement des systèmes à trois couches, la première pouvant être appliquée en atelier.

L'état de finition C sans spécifications ne convient techniquement pas en extérieur pour les vernis (voir tableau 15).

Aucun travail de bouche-porage ou d'enduit ne pouvant être exécuté à l'extérieur, la surface finale reflète presque toujours celle du subjectile.

Toutes les fois où il est prévu d'appliquer un mastic d'étanchéité de vitrage à liant gras ou autre, il est impératif d'assurer la protection de la feuillure et de la parclose contre la migration des huiles et les reprises d'humidité.

Cette protection peut être assurée par l'application d'une couche de vernis d'impression ou de peinture d'impression, mais pas par une lasure (voir NF P 78-201 (Référence DTU 39)).

Les chants des portes prépeintes sont généralement bruts et doivent être traités comme tel. Par contre, les pènes des serrures ne doivent pas être peints.

NOTE

La limite entre l'extérieur et l'intérieur des menuiseries peut être définie par les croquis de l'annexe C de ce document, qui donne des exemples de solutions adaptables aux différents cas.

5.6.3.2 Humidité

L'humidité des bois massifs et des panneaux est définie dans les normes NF P 23-201 (Référence DTU 36.1) et NF P 21-204 (Référence DTU 31.2). (En intérieur elle tient compte d'une mise en œuvre des ouvrages dans des conditions appropriées : température des locaux > 8 °C, humidité relative de l'air < 65 %.)

Cette humidité ne doit pas dépasser :

- 18 % pour les bois massifs exposés aux intempéries ;
- 12 % ± 2 % pour les panneaux extérieurs support d'un revêtement adhérent (NF P 21-204 (Référence DTU 36.1)) ;
- 12 % ± 3 % pour les bois massifs type lambris (NF P 23-201 (Référence DTU 36.1)) ;
- 10 % à 12 % pour les bois ou panneaux utilisés en intérieur ;
- 10 % pour les locaux chauffés, de façon continue, chauffage central à eau chaude ou air pulsé.

6.2.3.2.1 Vernis et lasures

a) Finition C

Ne s'exécute pas en travaux neufs ou à l'extérieur.

Sans exigence ni finition.

b) Finition B

La planéité initiale n'est pas modifiée. Les pores du bois sont visibles ; il y a quelques défauts d'aspect et traces d'outils d'application.

En lasure, l'aspect de surface et l'homogénéité de la teinte dépendent de la texture du bois.

c) Finition A

Les défauts d'aspect et les traces d'outils sont à peine perceptibles.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE	Coeff	6
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements		Epreuve	EP 2	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	2 / 6

EXTRAIT DU DTU 59.1

5.2 Enduits de plâtre intérieurs

5.2.1 Prescriptions générales

Les supports ne doivent pas présenter de :

- taches d'humidité, ni de moisissures, souillures biologiques, etc. ;
- pulvérulence ;
- efflorescences ou salpêtre ;
- taches de bistre ;
- taches d'huile ou de graisse,
- taches diverses provenant de structures bois ou métalliques contiguës ou sous-jacentes ;
- inscriptions (trait à l'encre ou crayon gras, graffiti, etc.).

Au moment de la mise en peinture, les caractéristiques d'humidité, de dureté et de pH doivent être les suivantes :

a) pour les enduits exécutés avec du plâtre PFMN et PGMN :

- Humidité inférieure à 5 % en masse ;

NOTE

Sur chantier, l'humidimètre de surface donne une valeur approchée.

- Dureté SHORE C :
 - moyenne > 45 ;
 - tolérance locale : 40 ;

NOTE

Contrôle de la dureté SHORE C.

Conforme à la norme NF P 71-201 (Référence DTU 25.1) paragraphe 5.5.

- pH compris entre 6,5 et 10,5 ;
- pH compris entre 6,5 et 8 dans le cas d'un enduit gras ;

NOTE

Contrôle du pH.

Mesurer le pH à l'aide des solutions colorées indiquées dans le fascicule de documentation T 01-011 ou à l'aide de papier pH.

b) pour les enduits exécutés avec du plâtre PFM THD :

- Humidité inférieure à 5 % en masse.
- Dureté SHORE C :
 - moyenne > 80 ;
 - tolérance locale : 75 ;
- pH compris entre 6,5 et 10,5 ;

c) pour les enduits en plâtre projeté :

- Humidité inférieure à 5 % en masse ;
- Dureté SHORE C :
 - moyenne > 65 ;
 - tolérance locale : 60 ;
- pH compris entre 6,5 et 10,5.

5.2.2 Planitude de l'enduit

5.2.2.1 Planitude locale

Une règle de 0,20 m appliquée sur l'enduit et déplacée en tous sens ne doit pas faire apparaître, entre les points les plus saillants et les points les plus en retrait, un écart supérieur à 1 mm.

5.2.2.2 Planitude générale

a) Enduits exécutés sans nus ni repères :

Une règle à plots de 2 m appliquée sur l'enduit et promenée en tous sens ne doit pas faire apparaître, entre les points les plus saillants et les points les plus en retrait, un écart supérieur à 10 mm ;

b) Enduit exécuté sur nus et repères :

Une règle à plots de 2 m appliquée sur l'enduit et promenée en tous sens ne doit pas faire apparaître, entre les points les plus saillants et les points les plus en retrait, un écart supérieur à 5 mm.

EXTRAIT DU DTU 59.4

Tableau 1 : Fonds neufs

État de finition recherché	Travaux préparatoires et travaux d'apprêt ¹⁾						Travaux de pose, selon les familles de revêtements				
	Égrenage Ponçage Rebouchage ²⁾	Impression ³⁾	Enduit non repassé ⁵⁾	Enduit repassé ⁵⁾	Ponçage, Époussetage	Fixateur de fond Impression maigre Primaire d'accrochage ^{5) 6)}	Demi-joints ⁷⁾	Joint vif	Double coupe	Mise en peinture 2 couches ^{8) 9)}	Tendu ou collé-tendu ¹⁰⁾
C	X					X	Famille 1	Familles 2-3-4-5-6			
B	X	X ⁴⁾	X		X	X		Toutes familles de 1 à 6	Familles 2-3-4-5-6	Toutes familles de 1 à 6	Certains revêtements des familles 3-4, 6 et 7
A	X	X ⁴⁾		X	X	X					

6.2 CLASSEMENT D'ASPECT ET DEFINITION DES ETATS DE FINITION COMMUNS A TOUS LES SUBJECTILES

Le choix est lié à la qualité de surface du subjectile.

La nature et l'importance des travaux d'apprêt à exécuter dépendent à la fois des caractéristiques du subjectile brut et du niveau de finition désirée (finition A, B ou C).

NOTE

Les défauts de planité locale des subjectiles peuvent être corrigés par l'entrepreneur pour des écarts inférieurs ou égaux à 3 mm en finition A dans la limite des tolérances des NF-DTU concernés. Au-delà, le rattrapage des défauts est du ressort d'un autre corps d'état ou peut faire l'objet de travaux spécifiques (voir paragraphe 3.3 de la norme NF P 74-204-2 (Référence DTU 59.4 CCS)).

Les états de finition sont classés comme suit :

6.2.1 Finition C

Le revêtement couvre le subjectile. Il lui apporte une décoration, mais l'état de finition de surface reflète celui du subjectile.

Des défauts locaux de planimétrie sont tolérés. La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 2 mm par mètre linéaire en recouvrement pour les papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Il sera admis des irrégularités de découpe et d'arasement.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans le cas de revêtements de teinte soutenue.

6.2.2 Finition B

La planité générale initiale n'est pas modifiée.

NOTE

La planité générale est mesurable sous la règle de 2 m et la planité locale sous la règle de 0,20 m.

Des altérations accidentelles sont corrigées.

Quelques défauts d'épiderme ou traces d'outils sont admis, ainsi que de légers défauts de verticalité.

La pose sera faite à partir d'un angle adjacent à la baie d'éclairage naturel d'une pièce. Elle est réglée au fil à plomb.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas excéder 1,5 mm par mètre linéaire en recouvrement pour les papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Il sera admis des irrégularités de découpe et d'arasement.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans le cas de revêtements de teinte soutenue.

6.2.3 Finition A

La planité finale est satisfaisante dans la limite d'une recharge maximale de 3 mm. Il aura été procédé aux travaux préparatoires jugés nécessaires (voir note du paragraphe 6.2).

De faibles défauts d'aspect sont tolérés.

L'aspect est uniforme.

Les découpes ne présentent pas d'irrégularités.

La pose est réglée au fil à plomb. Elle débute à partir d'un angle du mur comportant une baie éclairante.

La pose sera faite à partir d'un angle adjacent ; elle est réglée au fil à plomb.

La tolérance de pose admissible au niveau des joints ne doit pas

excéder 1 mm par mètre linéaire en recouvrement pour les papiers peints non vinyliques ou lessivables.

Le liseré clair au niveau des joints est toléré dans le cas de revêtements de teinte soutenue.

Pour les papiers peints et les revêtements dont la fabrication fait l'objet d'une tolérance de 1 mm selon la fiche technique du fabricant. La même tolérance est acceptée à la pose.

6 MISE EN ŒUVRE

6.1 CONDITIONS MINIMALES D'INTERVENTION

La pose des revêtements n'est exécutée que sur des subjectiles répondant aux prescriptions les concernant, à l'article 5 ci-avant.

Elle n'est jamais exécutée en atmosphère susceptible de donner lieu à des condensations, ni sur des subjectiles gelés ou surchauffés, et, de façon générale, dans des conditions anormales de séchage (changements sensibles des conditions ambiantes).

NOTE

Dans certains cas, la ventilation peut être nécessaire.

- Température ambiante supérieure à + 10 °C et < 30 °C.
- Hygrométrie inférieure à 65 % HR.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE	Coeff	6
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements		Epreuve	EP 2	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	3 / 6

FICHE TECHNIQUE : MATRASTRAL ASTRAL

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS :

Peinture mate pour murs et plafonds intérieurs, très blanche, à base de résines alkydes modifiées, opacifiante et sans reprise.
MATASTRAL est disponible en blanc et 645 teintes de la collection ARTCOLOR.

MISE EN ŒUVRE :

Préparation des fonds et systèmes

Voir descriptif au verso et se conformer aux prescriptions des DTU en vigueur, pour les cas particuliers, consulter le Service Technique.

Matériel d'application

Brosse, rouleau, pistolet pneumatique et airless.

Dilution

Brosse, rouleau : ne pas diluer.
Pistolet : 10 % maximum au diluant BT ASTRAL ou White Spirit (% en poids).

Conditions d'application

Rouleau : empâter régulièrement et lisser toujours dans le même sens.
Pistolet : travailler en passes croisées.

Rendement

6 à 10 m²/litre.

Délai de recouvrement

24 heures à 20 °C et 65 % d'humidité relative

Nettoyage du matériel

White Spirit ou diluant cellulosique, immédiatement après utilisation.

PRECAUTIONS A OBSERVER :

Ne pas appliquer directement MATASTRAL sur béton et enduit de ciment. Prévoir une sous-couche AQUASTRAL PRIM ou enduit pelliculaire.

CONDITIONNEMENT :

5 L - 15 L
Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.
Stocker à l'abri des températures élevées.

CLASSIFICATION :

AFNOR NF T 36005

Famille I - Classe 4a.

DESCRIPTIF

SUBJECTILE	TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton, Enduit de liant hydraulique	AQUASTRAL PRIM ou enduit pelliculaire et enduisage éventuel au REXENDUIT	2 couches MATASTRAL
Plâtre et dérivés	Egrenage, époussetage Rebouchage et enduisage éventuel	
Bois et dérivés	Brossage, ponçage, époussetage 1 couche impression FORMOPRIM, SUPERBASE ou REXAPPRET Rebouchage et enduisage éventuel	
Métaux ferreux	Brossage 1 couche primaire FERREX RAPIDE ou PLOMBIUM	
Métaux non ferreux	Dégraissage 1 couche TRANSPAC 2 ou 1 couche MONOSPAC	
Anciennes peintures parfaitement adhérentes	Lessivage Ponçage, époussetage Rebouchage et enduisage éventuel	

FICHE TECHNIQUE (Produit standard blanc)

Présentation	Peinture semi-épaisse
Densité moyenne	1,61
Liant	Résines alkyde modifiées
Pigments	Dioxyde de titane rutile
Extrait sec moyen en poids	76 %
Extrait sec moyen en volume	50 %
Degré de brillant	Mat (Norme AFNOR X08 002)
Séchage à 20 °C et 65 % HR	Hors poussière : 1 h. Sec : 3 h. Dur : 24 h.
Point éclair	35 °C
Sécurité	Se reporter à la fiche de sécurité et au texte figurant sur l'emballage, conformes à la législation en vigueur.

FICHE TECHNIQUE : NYLOREX SATIN ASTRAL

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS :

NYLOREX SATIN est une peinture satinée légèrement pochée à base de copolymères en dispersion aqueuse pour travaux courants en intérieur.

NYLOREX SATIN est particulièrement adapté à l'application sur toile de verre à peindre AKZOGLAS, entre autres.

En travaux élémentaires, NYLOREX SATIN peut être utilisé pour le marouflage de la toile et la finition, en une seule opération.

NYLOREX SATIN est disponible en blanc et peut être teinté avec TINTOREX.

MISE EN ŒUVRE :

Préparation des fonds et systèmes

Voir système au verso et se conformer aux prescriptions des D.T.U. en vigueur; pour les cas particuliers, consulter le Service Technique.

Matériel d'application

Brosse, rouleau antigoutte gros diamètre fibres 12 mm, pistolet pneumatique ou airless.

Dilution

Prêt à l'emploi
Eventuellement jusqu'à 5 % d'eau à la brosse et au rouleau et jusqu'à 15 % d'eau au pistolet.

Conditions d'application

Rouleau : empâter régulièrement et lisser toujours dans le même sens.
Pistolet : travailler en passes croisées.

Rendement

Sur fonds lisses peu absorbants, environ :
Brosse/rouleau : 12 m²/litre par couche.
Pistolet : 8 m²/litre.

Délai de recouvrement

4 heures à 20 °C et 65 % d'humidité relative.

Nettoyage du matériel

A l'eau, immédiatement après usage.

CONDITIONNEMENT :

15 litres.

Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine
Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

CLASSIFICATION :

AFNOR NF T 36-005

Famille I - Classe 7b2.

DESCRIPTIF

SUBJECTILE	TRAVAUX PRÉPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE FINITION
Béton, Enduit de liant hydraulique	Enduit pelliculaire	2 couches de NYLOREX SATIN
Plâtre et dérivés	Egrenage, époussetage	
Métaux ferreux imbriqués dans les surfaces à peindre	Brossage 1 couche primaire FERREX RAPIDE ou PLOMBIUM	
Métaux non ferreux imbriqués dans les surfaces à peindre	Dégraissage 1 couche TRANSPAC 2 ou 1 couche MONOSPAC	
Anciennes peintures parfaitement adhérentes	Lessivage ou brossage Rebouchage éventuel	
Bois et dérivés	Brossage, époussetage 1 couche FORMOPRIM ou SUPERBASE ou AQUASTRAL PRIM Rebouchage éventuel	
Tout support recouvert d'une toile à peindre	La toile doit parfaitement marouflée c'est-à-dire noyée complètement dans la colle.	

FICHE TECHNIQUE

Présentation	Pâte légère.
Teintes	Blanc.
Densité moyenne	1,24
Liant	Résine acrylique en dispersion aqueuse.
Pigments	Dioxyde de titane.
Extrait sec moyen en poids	48 %
Extrait sec moyen en volume	35 %
Degré de brillant	Satin moyen (Norme AFNOR X08 002)
Séchage à 20 °C et 65 % HR	Hors poussière : 20 mn Sec : 1 h Recouvrable : 4 h
Point éclair	Ininflammable.

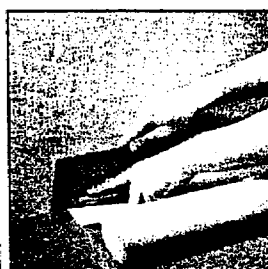
GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE	Coeff	6
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements		Epreuve	EP 2	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	4 / 6



Encoller le mur.



Poser le revêtement sans attendre sur le mur encollé.



Découper les bords. C'est fini !



En cas rénovation, intégralement pelable à sec.

GO/GO COULEURS

Le Revêtement en Fibre non Tissée
Avec soubassements et frises coordonnées.

Pour murs et plafonds.

La grande variété de structures de cette collection offre de multiples possibilités de décorations.

GO est un nouveau revêtement mural en fibres spéciales de cellulose et de textile. Ces fibres de non tissé présentent une grande résistance, de sorte que le revêtement conserve sa forme même sous l'action de l'humidité. Les revêtements muraux en non tissé GO permettent de nombreuses créations décoratives.

.Exempt de fibre de verre et de PVC

.Insensible aux fissures

.Perméable à la vapeur d'eau, norme DIN 53122

.Ininflammable Norme DIN 4102 BI et classement feu MI

.C'est une pose sans problème grâce à une stabilité dimensionnelle garantie. Peut être peint

.Intégralement pelable à sec

.En rouleaux de 25 mètres x 1,06 mètre

(sauf GO Prépa et GO Structura en 25 mètres x 0,75 mètre)

Simple et Rapide LA DECORATION FACILE



Merveilleusement
Souple et pourtant
résistant



Recouvre les fissures et les
crevasses de vos murs et
plafonds.



Peut être peint avec des
peintures de dispersion
ou acryliques.

FICHE TECHNIQUE : CETABOIS ASTRAL

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS :

CETABOIS DECOR est une lasure transparente multicouche pour la protection des bois de menuiserie bâtiment, de charpentes, de bardage, et de clôture.

CETABOIS DECOR, à base de résines alkydes, s'applique sur toutes essences de bois les plus courantes, sauf WESTERN RED CEDAR.

CETABOIS DECOR est hydrorégulateur et peut être appliqué sur des bois présentant une teneur en humidité jusqu'à 20 % en poids.

CETABOIS DECOR est disponible en 44 teintes

MISE EN ŒUVRE :

Préparation des fonds
et systèmes

Voir descriptif au verso et se conformer aux prescriptions des D.T.U. en vigueur. Pour les cas particuliers, consulter notre service technique.

Matériel d'application

Brosse

Dilution

Prêt à l'emploi en couche de finition.
Dilution 10% en White Spirit en couche d'imprégnation.

Application

Répartir uniformément le produit.
Lisser dans le sens des fibres du bois.

Rendement

Selon porosité et structure des bois : 18 à 22 m²/litre.

Délai de recouvrement

16 heures à 20°C et 65 % d'humidité relative.
La température ambiante et l'humidité relative de l'air influant sur le temps de séchage.

Nettoyage du matériel

White Spirit ou nettoyant cellullosique.

PRECAUTIONS A OBSERVER :

- Ne jamais utiliser sur anciens vernis, sur essence de bois WESTERN RED CEDAR et bois non absorbants tels que plaqués et essences dures utilisés en ameublement.
- D'une manière générale, ne pas utiliser CETABOIS DECOR pour du mobilier pour lequel il est demandé une bonne résistance à la rayure et à l'abrasion.
- Ne jamais appliquer sur essence de bois à sécrétion antiscabique (Iroko...).
- Ne pas appliquer par température ambiante supérieure à 35 °C.
- Remuer avant emploi et en cours d'utilisation.

CONDITIONNEMENT :

1 - 5 litres.
Se conserve 1 an en emballage hermétique d'origine.

CLASSIFICATION :

AFNOR NF T 36005

Famille I Classe 4a.

DESCRIPTIF

SUBJECTILE	ASPECT DE SURFACE INITIAL	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	TRAVAUX DE DECOR
Bois résineux feuillus ou exotiques Bois agglomérés contreplaqués ou lattés.	Aspect brut Bois tendre ou très tendre	Brossage et époussetage 1 couche CETABOIS DECOR dilué à 10%.	2 couches CETABOIS DECOR
	Aspect brut Bois dur ou mi-dur	Brossage et époussetage 1 couche CETABOIS DECOR	
	Traité initialement avec imprégnation décorative et traitante. Décoloration et/ou érosion peu importante.	Ponçage léger et époussetage. Grattage et rinçage au White Spirit des éventuelles exsudations.	
	Traité initialement avec imprégnation décorative et traitante. Décoloration et/ou érosion importante.	Ponçage au gros papier de verre et époussetage. Grattage et rinçage au White Spirit des éventuelles exsudations. 1 couche CETABOIS DECOR	
	Aspect vernis. Ecaillage localisé ou total.	Mise à nu du subjectile. Ponçage et époussetage. 1 couche CETABOIS DECOR dilué à 10%	

FICHE TECHNIQUE

Présentation
Densité moyenne
0,89
Liant
Résines alkydes
Pigments
Extrait sec moyen en poids
42 %
Extrait sec moyen en volume
36 %
Degré de brillance
Séchage à 20° C et 65 % HR
Recouvrable :
Point éclair
40° C
Viscosité DIN Coupe 4/20°

Liquide transparent pigmenté
0,89
Résines alkydes
Oxydes de fer transparents, plus ajout pâtes à teinter ACOAT.
42 %
36 %
Satiné
Hors poussière : 3 h - Sec : 4 à 6 h.
16 h
40° C
33 à 35 secondes

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II

BEP

FINITION

X

SESSION 2002

Code

Forme

Durée

ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE

Coeff

6

SECTEUR 8 - BATIMENT

CAP

Peinture Vitrerie Revêtements

Epreuve

EP 2

Ecrite

4 h

Dossier ressources

Feuille

5 / 6

EXTRAIT DOCUMENT INRS : LE RISQUE CHIMIQUE

Etiquetage des substances dangereuses

Généralités sur l'étiquetage

Sur tout récipient contenant une substance ou une préparation dangereuse, conformément aux prescriptions du Code du travail, doit être apposée une étiquette indiquant :

- le nom du produit,
- le nom et les coordonnées du fabricant ou fournisseur,
- le ou les symbole(s) de danger,
- les phrases de risque,
- les conseils de prudence (cf. RC Compl G).

Ces informations mentionnées sur l'étiquette permettent à toute personne de repérer les produits dangereux, la nature du risque et les conseils de prudence.

Elles répondent à une logique qui comporte des nuances suivant que l'on traite des substances ou des préparations.

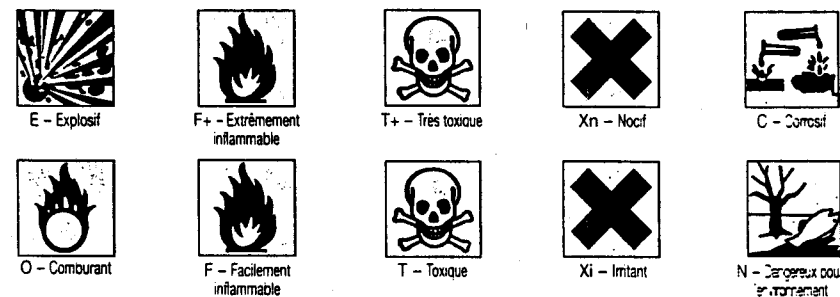
Les produits chimiques sont classés par *famille*.

A chaque famille correspond un *test*.

Par exemple :

- test d'inflammabilité (point éclair),
- test de toxicité (DL 50).

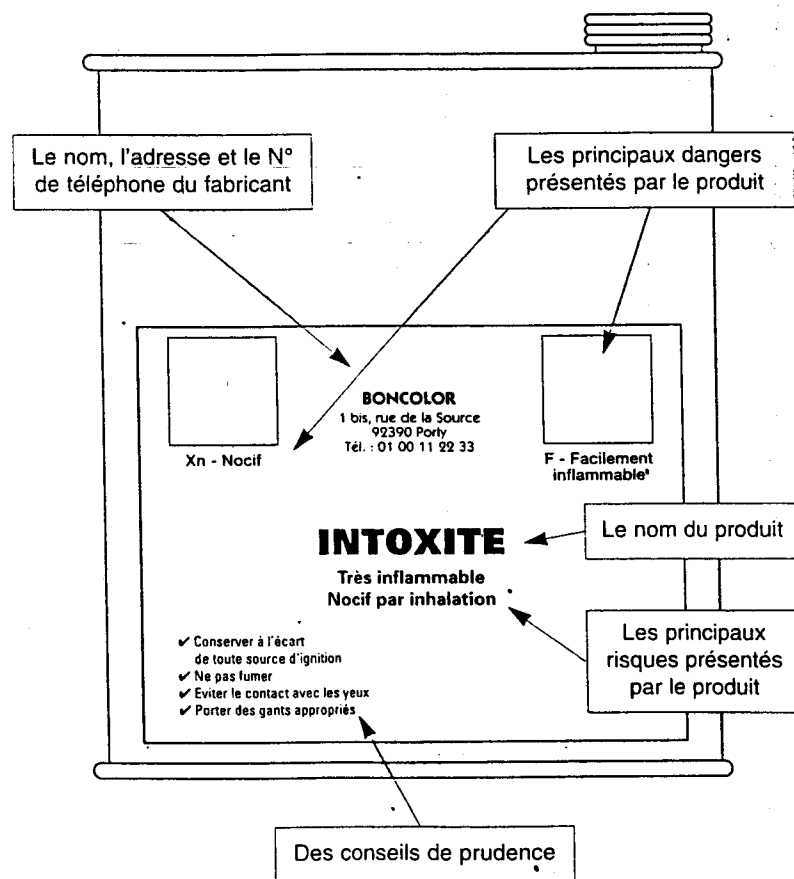
A chaque test correspond un *pictogramme*.



Chaque pictogramme est précisé par une *mention particulière*.

Par exemple :

- tête de mort → T+ = Très toxique.
- tête de mort → T = Toxique.



Pour une substance dangereuse, toutes les propriétés physico-chimiques sont constantes.

L'étiquette est donc une source d'informations fiables et permanentes.

Le symbole de danger

Le symbole de danger est représenté par un pictogramme (avec un mot ou une expression situé sous le symbole).

Au maximum, on peut trouver deux symboles sur l'étiquette.

Exemple d'étiquetage

NOM et COORDONNÉES DU FABRICANT-FOURNISSEUR

C - Corrosif

ACIDE CHLORHYDRIQUE

32/33 %

(chlorure d'hydrogène en solution)

N° CEE 017-002-01 X
Cas N° 7647-01-0

34 - PROVOQUE DES BRÛLURES
37 - IRRITANT POUR LES VOIES RESPIRATOIRES

Conseils de prudence :
 1/2 - Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
 45 - En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Etiquetage CEE 231-595-7

La phrase de risques

Elle précise la voie de pénétration dans l'organisme ou le mode d'action de la substance.

Les conseils de prudence

Ils informent sur la conduite à tenir en cas d'accident, ainsi que sur les mesures de prévention à mettre en oeuvre pour éviter les risques.

Les différentes codifications

- nomenclature européenne,
- nomenclature mondiale d'identification du produit (cf. RC 11).

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE II	BEP	FINITION	X	SESSION 2002	Code	Forme	Durée	ANALYSE D'UN DOSSIER ET REDACTION D'UN MODE OPERATOIRE	Coeff	6
SECTEUR 8 - BATIMENT	CAP	Peinture Vitrerie Revêtements		Epreuve	EP 2	Ecrite	4 h	Dossier ressources	Feuille	6 / 6